

Faits divers : Suite mortelle d'accident



Faits divers : Suite mortelle d'accident

Une violente collision frontale entre deux véhicules sur la RD 935 à Tarsac, le vendredi 6 avril avait été fatale à un jeune homme de 31 ans passager d'un véhicule qui s'était déporté sur sa gauche en pleine ligne droite. En face survenait une Renault Kangoo conduite par un gersois de 83 ans. Grièvement blessé celui-ci devait être héliporté sur l'hôpital de Mont-de-Marsan puis transféré sur le CHU de Bordeaux. Hélas l'homme n'a pas survécu à ses blessures et est décédé ce lundi matin. La jeune femme de 25 ans qui conduisait le véhicule incriminé, une peugeot 206, grièvement blessée avait également été transportée sur l'hôpital de Mont de Marsan.

AUCH Dimanche à 18h10 une collision en chaîne s'est produite entre trois véhicules boulevard Sadi Carnot. Les pompiers d'Auch et de Pavie ont procédé sur place à des soins sur trois blessés légers un homme de 53 ans et deux jeunes femmes de 21 et 24 ans. La quatrième victime blessée légèrement a cependant dû être conduite sur l'hôpital d'Auch

L'ISLE JOURDAIN : Dimanche vers 20h45, un violent orage de grêle a surpris les automobilistes circulant sur la RN124. Sept véhicules sont entrés en collision. Sur place les pompiers de l'Isle Jourdain, Gimont, Cologne et Lombez sont intervenus pour porter secours aux 14 personnes impactées par cet accident. Au final seule une victime, légèrement blessée a été transportée sur l'hôpital Purpan.

SORBETS : Ce lundi matin à 8h45 sur la D108 un tracteur agricole s'est retourné. Son conducteur un homme âgé de 55 ans, éjecté a été légèrement blessé. Les pompiers de Nogaro l'ont dirigé sur la clinique d'Aire sur Adour. Sur place sont intervenus les sapeurs pompiers d'Aignan, Plaisance et Riscle.

SEISSAN : Vers 16h30 les pompiers ont été alerté pour une odeur de gaz dans un immeuble de l'avenue du Général de Gaulle. L'immeuble était évacué à l'arrivée des secours. Après les relevés et détections d'usage. L'origine rapidement cernée par les pompiers de Seissan, il s'agissait d'une fuite sur une lampe à gaz et le problème résolu, les habitants ont pu regagner leur domicile. Ni blessé ni dégâts dans cet incident.